



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E140043

VALABLE JUSQU'AU 05/01/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015  
9 146

Raison sociale : HANOCQ SAS

12 RUE DE MONTEVILLE  
62310 COUPELLE VIEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOULOGNE SUR MER 1997B00102

Siret : 411 802 853 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0039211/L

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021129652904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021129652904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 06 31 51 26 95

Portable : 06 31 51 26 95

Site Internet : sashanocq

E-mail : sashanocq@orange.fr

Fax :

Responsabilité légale :

MARTEL JULIE GÉRANT ASSOCIÉ / MARTEL NICOLAS GÉRANT ASSOCIÉ

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/09/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/02/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/04/2022
o Fenêtres de toit	21/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	25/08/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/09/2022
o Isolation des combles perdus	21/09/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.